



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt quatre et le 13 du mois de février à 20 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 13

Membres votants : 15 (2 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, Pierre MACHE, Nicolas TARDIF, Stéphanie CISCARD, Stéphane LARCIER, Marie-Laure LEGER, Ivan RICORDEL, Hervé BONAUD, , Murielle GENTE, Emmanuelle DUPUY, Stéphane FARGE, Dominique DEVILLERS, Alexandre TRONCHE

MEMBRES ABSENTS : Isabelle VIRONDEAU (pouvoir Stéphanie CISCARD) Isabelle SEGUY (pouvoir Nicolas TARDIF)

Secrétaire de séance : Stéphanie CISCARD

Date de convocation : 8 février 2024

DELIBERATION N° 2024.4 motion fermeture d'une classe école élémentaire de MEYSSAC

Christophe CARON indique que M. le DASEN de la Corrèze a annoncé le projet de fermeture de classe à l'école primaire de Meyssac pour la rentrée prochaine.

Il expose avoir saisi les instances départementales des conséquences dommageables pour le territoire :

Cette décision semble logique si l'on s'en tient à la projection chiffrée : avec un effectif prévisionnel de 94 élèves sur l'ensemble des niveaux (PS à CM2), les enfants seraient répartis en 4 classes de double niveau de 22 à 23 élèves.

Meyssac et la douzaine de communes qui l'entourent composent un véritable bassin de vie et bassin d'emploi (au sens de l'INSEE).